

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Crossac

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-001
APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 4 OCTOBRE 2023**

Le procès-verbal de la dernière séance a été adressé à l'ensemble des Conseillers et est soumis au vote. Aucune remarque n'étant formulée,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2023**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélie DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-002
ACQUISITION DES PARCELLES AB 220 ET AB 801**

VU la décision en date du 12 mai 2023 portant mise en œuvre du droit de préemption pour l'acquisition des parcelles AB 1097 et AB 801, issues de la parcelle AB 220, pour une contenance de 189 m²,

VU les négociations engagées auprès du propriétaire pour l'acquisition par la commune de la totalité de la parcelle AB 220 (AB 1096 et 1097) et AB 801 pour une contenance totale de 633 m² pour un montant total de 35 000 €.

VU le courrier d'accord du propriétaire en date du 4 octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide l'acquisition de la totalité de la parcelle AB 220 et la parcelle AB 801 pour une contenance de 633 m² au prix de 35 000 €**
- **Rapporte la décision du 12 mai 2023**
- **Mandate le Maire à engager toutes démarches auprès du notaire et signer les actes afférents.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-003
MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE DE LA SALLE DES SPORTS – AVENANT N°2**

VU le marché de maîtrise d'œuvre signé avec la SARL Nicole CANTIN Architecte le 6 juillet 2022 pour les travaux d'extension et de rénovation de la salle des sports pour un montant global de 124 858.50 € TTC intégrant l'avenant n°1 portant montant définitif de rémunération suite à validation de l'APD en date du 12 mai 2023.

CONSIDERANT les travaux complémentaires à prévoir suite au diagnostic réalisé sur la structure du bâtiment par le bureau d'études INGELINO,

VU l'avenant n°2 pour un montant global de 13 200 € HT, soit 15 840 € TTC décomposé comme suit :

- 6 400 € HT pour le bureau d'études Ingelino
- 6 800 € HT pour la mission complémentaire Architecte pour tenir compte du renforcement de la charpente et des poteaux béton.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- Valide l'avenant n°2 pour un montant global de 13 200 € HT portant le montant total du marché à 117 248.75 € HT soit 140 698.50 € TTC
- Mandate le Maire pour signer l'avenant correspondant.

*Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

Le Maire,
Olivier DEMARTY

Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *Crossac*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-004a
DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GENERAL**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

➤ Valide la décision modificative n°1 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
040	281828	Amortissement autres matériels de transport				12 000,00
024	024	Produits de cession				200,00
23	2313	Constructions en cours		12 200,00		
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	12 200,00	0,00	12 200,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
042	6811	Dotations aux amortissements		12 000,00		
66	66111	Intérêt des emprunts		1 500,00		
74	748312	DCRTP				13 500,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			0,00	13 500,00	0,00	13 500,00
TOTAL GENERAL				25 700,00		25 700,00

*Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

<p>Nombre de conseillers : En exercice : 20 Présents : 18 Représentés : 2 Votants : 20</p>
--



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-004b
DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET ANNEXE BLANCHOT**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

➤ Valide la décision modificative n°1 comme suit :

SECTION D'INVESTISSEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
23	2313	Constructions	99 000,00			
16	168741	Autres dettes		100 000,00		
040	281321	Amortissement immeuble de rapport				1 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT			99 000,00	100 000,00	0,00	1 000,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
042	6811	Dotation aux amortissements		1 000,00		
011	615228	Entretien et réparation sur autres bâtiments	1 000,00			
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL				1 000,00		1 000,00

*Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20

Présents : 18

Représentés : 2

Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-004c
DECISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET ANNEXE LOCATIFS**

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

> Valide la décision modificative n°1 comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT						
Chapitre	Article	Désignation	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
65	6582	Reversement des excédents au Budget Général		20 000,00		
75	752	Revenus des immeubles				20 000,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT			0,00	20 000,00	0,00	20 000,00

*Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**

Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *Crossac*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-005
CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CPIE LOIRE OCEANE DANS LE CADRE
DU PLAN ALIMENTAIRE TERRITORIAL PRESQU'ILE, BRIERE, ESTUAIRE**

VU le Plan Alimentaire Territorial (PAT) 2021-2024 Presqu'île, Brière, Estuaire,
VU la proposition de partenariat avec le CPIE Loire Océane sur la restauration collective
VU l'objectif visé de réduction du gaspillage alimentaire et de sensibilisation à une alimentation responsable en restauration scolaire sur l'année 2023-2024
VU le budget global des actions proposées de 5 260 €, financé à 70% dans le cadre du Plan de relance,
CONSIDERANT le reste à charge de la commune est de 1 578 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **Valide la convention de partenariat avec le CPIE Loire Océane**
- **Mandate le Maire pour signer la convention correspondante**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :

En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

Délibération n°2023-11-006

**Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires :
Avis de la commune sur la mise en place d'une Conférence Régionale de Gouvernance (CRG)**

Pour favoriser la concertation locale avec la Région dans le cadre de l'évolution du SRADDET, la loi du 20 juillet 2023 instaure la mise en place d'une Conférence Régionale de Gouvernance (CRG), pilotée par la Présidente de Région, en lieu et place de la Conférence des SCOT. Cette conférence est consultée sur la déclinaison des objectifs et leur suivi, ainsi que sur l'identification des projets d'envergure nationale ou européenne et sur la liste des projets régionaux.

La Présidente du Conseil régional propose de valider une composition « sur mesure » avec 120 membres votants et 19 membres siégeant à titre consultatif, répartis comme suit :

Membres votants : 120

- La Présidente du Conseil régional ou son représentant
- 14 élus régionaux ou leur représentant
- Les 71 Présidents d'EPCI ou leur représentant
- Les 14 Présidents des structures porteuses de SCOT ou leur représentant (hors SCOT mono EPCI)
- Le Président de la Conférence Régionale des SCOT
- 16 Maires :
 - 1 en PLU et 1 en RNU par département qui seront désignés en lien avec les 5 Associations départementales de Maires et Présidents de communautés :
 - 1 par département désigné en lien avec les 5 Associations départementales des Maires ruraux de France
 - Le Maire de l'île d'Yeu ou son représentant
- 3 représentants de l'Etat désignés par le Préfet de Région

Membres siégeant à titre consultatif : 19

- 5 Présidents des Départements ou leur représentant
- 4 Présidents des PNR ou leur représentant
- Président du CESER ou son représentant
- 3 Présidents des Agences d'urbanisme ou leur représentant

- 3 Présidents des EPF ou leur représentant
- 3 Présidents des Chambres Consulaires ou leur représentant

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, A L'UNANIMITÉ,

- **émet un avis favorable sur la composition de la Conférence régionale de gouvernance de la politique de réduction de l'artificialisation des sols de la Région des Pays de la Loire.**

Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**



**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL** *CROSSAC*

Nombre de conseillers :
En exercice : 20
Présents : 18
Représentés : 2
Votants : 20



L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre, le Conseil Municipal de la Commune de Crossac, légalement convoqué le 9 novembre 2023, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier DEMARTY, Maire.

Présents : Mmes et M. Olivier DEMARTY, Isabelle GABARD, Christophe DENAIRE, Marie-Anne PIED, Olivier FONTENEAU, Frédérique GOINEAU, Sébastien DOUAUD, Fabienne GIBOULEAU, Christian GUIHARD, Chantal HALGAND, Jean-Luc JAHAN, Sylvain JOALLAND, Gérard LAUNAY, Clarisse LEGRAND, Laurette LEMESTRE, Cathy MALLARD, Jean-Michel TALBOURDET, Eric VINCE.

Absents excusés : Mme Aurélia DI BLASI, ayant donné pouvoir à M. DEMARTY, Mme Nathalie HINARD, ayant donné pouvoir à Mme MALLARD

Secrétaire de séance : Mme Fabienne GIBOULEAU

**Délibération n°2023-11-007
LABELLISATION DE LA COMMUNE « AMBASSADRICE DU DON D'ORGANES »**

VU les valeurs de fraternité et de solidarité du don d'organes,
VU la sollicitation de l'association Greffe + pour développer le don d'organes sur le territoire,
CONSIDERANT que par ce label, la commune souhaite sensibiliser les habitants sur le don d'organes et participer à augmenter le nombre de donneurs pour sauver plus de vies.
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 17 voix POUR, 1 voix CONTRE, 2 ABSTENTIONS

- **Émet un avis favorable sur la labellisation de la commune de Crossac « ambassadrice du don d'organes »**
- **Mandate le Maire pour signer la convention correspondante et tous documents afférents.**

*Ainsi fait et délibéré en Mairie les susdits jours, mois et an.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme*

**Le Maire,
Olivier DEMARTY**

**Le secrétaire de séance
Fabienne GIBOULEAU**



Affiché le 20/11/2023

